

Plus de deux cents communes du Loiret ont connu des inondations et subi des dégâts considérables. Nombre d'habitants ont dû quitter leur logement, et ont beaucoup perdu. Il y a eu à ce jour quatre morts dans notre pays, nombre de blessés et il y a beaucoup de familles dans le désarroi.

Face à cette épreuve, je tiens d'abord à exprimer une grande reconnaissance à l'égard des maires, des élus, des responsables de l'État et des collectivités locales, des sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes et des milliers de bénévoles qui se sont mobilisés dans notre département du Loiret et ont donné le meilleur d'eux-mêmes, jour et nuit, pour faire face à ce sinistre d'une ampleur exceptionnelle, voire sans précédent.

Pour ma part, j'ai saisi le président de la République pour appeler son attention sur la nécessité de décider, le plus vite possible, l'état de catastrophe naturelle. Cela fut fait et la décision sera formellement prise par le conseil des ministres ce mercredi. Il reste à obtenir d'ici là que la totalité des communes qui ont sollicité le classement en catastrophe naturelle l'obtiennent. C'est ce que je plaide auprès des collaborateurs du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

Il y a 226 communes du Loiret qui ont demandé ce classement.

Le Premier ministre a annoncé la création d'un « *fonds exceptionnel de soutien*. » J'interviens jour après jour auprès de lui-même et de son cabinet pour que ce fonds soit suffisamment doté – eu égard à l'ampleur des sinistres dont de nombreux maires me font part. Il est clair que si l'on peut espérer que les assurances rembourseront tout ce qui peut et doit l'être, des charges reviendront inévitablement aux communes qui doivent donc être aidées.

C'est pourquoi la nouvelle annonce qui vient d'être faite, ce lundi, par le Premier ministre à Montargis, selon laquelle un « *fonds d'extrême urgence* » sera débloqué très rapidement est également importante. Ce fonds sera géré par les préfets en lien avec les communes et les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale. Là encore, je serai attentif auprès des ministères concernés : les montants doivent être à la hauteur des besoins et les aides devront parvenir le plus vite possible aux familles sinistrées.

J'ai saisi Ségolène Royal sur le problème posé par le fait qu'on n'ait pas interdit l'accès à l'autoroute A10 aux péages dès lors que l'on pouvait prévoir la forte inondation qui l'a envahie. Il serait impensable que de tels faits se reproduisent.

J'ai également saisi Jean-Jacques Urvoas de la situation du Centre pénitentiaire de Saran. Je lui ai notamment demandé une enquête sur les conditions dans lesquelles les études préalables à la construction ont été faites. Je lui ai également demandé les dispositions qu'il comptait prendre pour faire face à la situation ainsi créée.

On trouvera ci-dessous les liens vers les textes relatifs à ces différentes interventions.

Je reste évidemment disponible pour toutes les démarches et interventions qui seront utiles en cette période difficile.

Jean-Pierre Sueur

Lire :

- >> [Le communiqué relatif à mon intervention auprès de François Hollande](#)
- >> La [lettre](#) et la [question écrite](#) à Ségolène Royal
- >> La [lettre](#) et la [question écrite](#) à Jean-Jacques Urvoas
- >> [Le communiqué relatif à ces deux démarches](#)

Voir :

>> [L'audition par la commission des lois d'Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, dans laquelle j'évoque la situation du Centre pénitentiaire de Saran](#) (à 15 minutes et 10 secondes)